

**DELIBERATION
du Conseil Académique de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne**

Séance du 05 Décembre 2017

Délibération n°11 - 2017 relative à l'ajout d'un poste de la campagne d'emplois des enseignants du second degré 2018

VU le code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 III°),

Le Conseil Académique de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve l'ajout pour la Campagne d'emplois des enseignants du second degré du poste suivant :

- IUT RCC, enseignant du second degré, discipline Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie informatique, pour une affectation à Châlons-en-Champagne.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	80	Membres présents	55
Membres en exercice	81	Membres représentés	10
Majorité absolue	41		
Nombre de pouvoirs	10		

Décompte des suffrages

Votants	55	Pour	43	Contre	0	Abstentions	12
---------	----	------	----	--------	---	-------------	----

Délibération adoptée

Visa du Président

Guillaume LLE



Document en annexe au présent extrait : Tableau relatif à la campagne d'emplois 2018

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 14.12.2017

Document mis en ligne le : 14.12.2017